

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE

2008

Assemblée générale ordinaire du
6 juin 2009



SOS Villages d'Enfants

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance

Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969)

6, cité Monthiers 75009 Paris

Tél. : 01 55 07 25 25 - FAX : 01 49 95 02 85

e-mail : contact@sosve.org

web : www.sosve.org



SOMMAIRE

I. RAPPORT FINANCIER p. 4

II. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT p. 10

III . ANNEXES p. 13

Faits marquants de l'exercice	P. 13
Règles et méthodes comptables	P. 13
Eléments hors bilan	P. 15
Variation des immobilisations, amortissements et provisions	P. 16
Etat des créances et des dettes	P. 17
Fonds dédiés	P. 18
Legs	P. 18
Réserves et fonds associatifs	P. 20
Compte d'emploi des ressources	P. 21
Compte de résultat par activité	P. 25

I. RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2008 dégage un excédent global de 7 186 K€ qui se décompose en :

- Un excédent de la gestion contrôlée par les conseils généraux de 692 K€ en 2008, pour 219 K€ en 2007 ;
- Un excédent de la gestion propre, c'est-à-dire financé par les ressources privées de 6 495 K€ en 2008 pour 2 419 K€ en 2007.

Cet excédent progresse de 4 076 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette progression résulte de :

- Une diminution de 479 K€ du besoin en financement privé des villages et du siège social en France,
- Une augmentation de 780 K€ des actions internationales,
- Une augmentation de 4 657 K€ des ressources privées de l'association, résultat d'une année tout à fait exceptionnelle en montant de legs et assurances-vie encaissés et d'une réduction des coûts de la collecte.

I. Analyse du compte de résultat 2008

I.1. Les villages d'enfants en France

I.1.1. Les dépenses des villages en France et du siège social sur fonds privés

Notre activité dans les villages en France et au siège social financée par les ressources privées de notre association fait apparaître un besoin de ressources privées de 2 518 K€ en 2008 alors qu'il s'élevait à 2 997 K€ en 2007.

Cette diminution des besoins en fonds privés s'élève à 479 K€. Elle s'explique principalement par :

- **La baisse des frais de personnel de 353 K€**, liée principalement à l'accord des conseils généraux pour le financement de postes auparavant financés sur des fonds privés ;

- L'impact sur 2007 du redressement de 273 K€ suite au contrôle URSSAF ;
- L'incidence en 2008 de la constitution d'une provision pour risques et charges de 159 K€ en couverture d'un risque de versement de majorations de retard sur le redressement de l'URSSAF notifié en 2004.

Cette baisse est le résultat de la **démarche impulsée dans le premier plan à cinq ans pour une reprise par les subventions publiques des postes financés par les fonds privés**. Il prévoyait une réduction du taux des charges des villages financées par les fonds privés de 16 % à 8 %. Le plan 2008 présenté au conseil d'administration fixait un objectif à 10 %. Les dépenses réelles 2008 font apparaître un taux de 8 %.

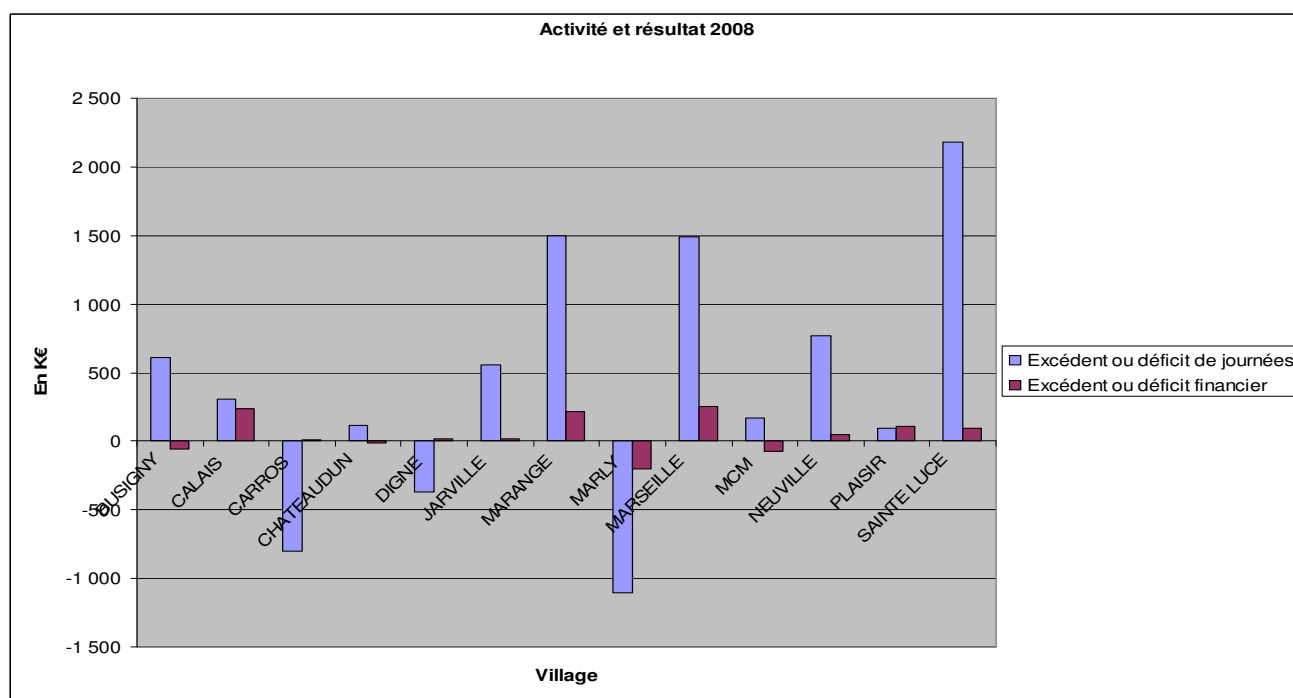
I.1.2. Les dépenses des villages en France et du siège social financées par les conseils généraux

L'activité financée par les conseils généraux dégage pour l'exercice 2008 un excédent net de 692 K€ contre un excédent net de 219 K€ en 2007.

Il est à noter que ces résultats nets viendront en diminution des prix de journée de 2010, qui seront fixés ultérieurement par les Conseils Généraux. Ces résultats n'ont pas d'incidence sur le résultat dégagé par la gestion propre au titre de l'exercice 2008.

Cet excédent témoigne de la bonne gestion, par l'association, des fonds publics qui lui sont confiés par les conseils généraux. L'excédent net global de 2008 s'explique principalement par l'excédent de 5 511 journées par rapport aux budgets fixés par les conseils généraux.

I. RAPPORT FINANCIER



Les principaux excédents et déficits financiers s'expliquent comme suit :

- Pour Calais (+ 241 K€), par l'indemnisation par l'assurance pour 223 K€ de la maison sinistrée par un incendie en mai 2008 ;
- Pour Marange (+ 215 K€), Marseille (+ 250 K€), Neuville (+ 48 K€) et Sainte-Luce (+ 96 K€) par les excédents d'activité réalisés ;
- Pour Plaisir (+ 109 K€), par des économies de charges de personnel (postes vacants) ;
- Pour Marly (- 205 K€), par un déficit d'activité.

1.1.2.1. Les produits

Les produits progressent de 1 151 K€ pour s'établir à 28 909 K€. Cette variation résulte essentiellement :

- d'une augmentation de 892 K€ ou + 3,3 % des prix de journée versés par les conseils généraux, compte tenu de l'augmentation de l'activité réalisée par rapport à 2007 (+ 0,9 % ou + 241 K€)

et d'une **augmentation des prix de journée unitaires acceptés par les conseils généraux** (+ 2,4 % ou + 651 K€) ;

- du remboursement d'assurance de 223 K€ à percevoir pour la maison partiellement sinistrée du village de Calais.

1.1.2.2. Les charges

Les charges s'élèvent à 28 193 K€. Elles ont augmenté de 672 K€. L'analyse de cette variation est la suivante :

- Les budgets familiaux ont augmenté de 153 K€, compte tenu de l'augmentation de l'activité de 1 926 journées par rapport à l'année 2007 et de l'inflation ;
- Les charges de personnel qui progressent de 575 K€ ou + 3 %. Cette augmentation s'explique en partie par la reprise par les conseils généraux auparavant financés sur les fonds privés (L'analyse de l'ensemble des charges de personnel est réalisée en I.1.3) ;

I. RAPPORT FINANCIER

- Les dotations aux provisions ont baissé de 91 K€, en raison de l'absence de dotations aux provisions pour litige en 2008. En 2007, des dotations aux provisions avaient été constituées pour 91 K€ en couverture de risques prud'homaux au village de Marseille.

L'excédent net global de la gestion contrôlée s'élève en global à 692 K€. Il traduit une bonne activité des établissements sur l'année 2008 et ainsi, une maîtrise globale des charges.

I.1.3. Charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de 203 K€, soit 0,90 % et s'élèvent à 22 648 K€ au 31 décembre 2008. Cette variation se décompose comme suit :

- Hausse de la valeur du point
- (de 3,64 € à 3,67 €) 0,8 %
- Baisse de l'effectif de 4 postes - 0,8 %
- Autres effets (GVT, formation...) 0,9 %

I.1.4. Frais de siège

Les frais de siège pour 2008 s'établissent à 647 K€ en baisse de 343 K€ par rapport à 2007. Cette baisse est la conséquence de la politique de réduction des coûts du siège engagée en 2007 et en particulier sur les frais de personnel en ne remplaçant pas tous les départs en retraite (-180 K€) et par la réduction des charges courantes : voyages, déplacements, missions, annonces...

Pour 2008, le taux de frais de siège s'établit donc à 8,33 % contre 9,11 % en 2007, soit une diminution de 0,78 points.

I.2. Les établissements associés

Notre participation aux frais de fonctionnement des établissements associés a diminué de 16 K€ entre 2007 et 2008. Cette variation se décompose comme suit :

- Augmentation de 26 K€ de la contribution d'équilibre qui passe de 76 à 102 K€ ;
- Contribution d'équilibre de 124 K€, en hausse de 24 K€ par rapport à 2007 pour les Ateliers de la Garenne ;
- Hausse de 5 K€ de la contribution d'équilibre destinée à SOS Villages d'Enfants de Polynésie. Elle s'élève à 99 K€ en 2008, contre 94 K€ en 2007.

I.3. Les actions dans le monde

Nos actions dans le monde se sont élevées en 2008 à 9 423 K€, en progression de 780 K€ par rapport à l'année précédente.

Les dépenses de construction de nouvelles structures et d'investissement sont moins élevées en 2008 (2 536 K€) qu'en 2007 (2 878 K€).

Pour 2008, les principaux projets sont :

- Rénovation du village de Sanankoroba au Mali (265 K€) ;
- Début en août 2008 de la construction du village, du jardin d'enfants et de l'école de Kita au Mali (1 011 K€) ;
- Début de la construction en juillet du village et du jardin d'enfants d'Akouda en Tunisie (585 K€) ;
- Début de la construction en avril du village d'Idjevan en Arménie (380 K€) ;
- Début des travaux de construction d'un centre de formation à Raipur en Inde (212 K€).

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 978 K€, soit 20 % par rapport à 2007, et s'établissent à 5 759 K€. Cette progression s'explique par l'augmentation de l'activité des villages construits ces dernières années ou des premières maisons en location ouvertes près des villages en construction.

- Ouverture de 4 premières maisons à Kita en 2008 ;
- Extension en 2007 des villages de Sanankoroba et Mopti au Mali : 4 nouvelles maisons ;
- Augmentation de l'activité des villages de Raipur et de Pondichéry en Inde et de Meulaboh en Indonésie, ouverts en 2007.

I. RAPPORT FINANCIER

En ce qui concerne Madagascar : le coût de fonctionnement de nos actions a augmenté de 320 K€, soit 16 %, et de 19 % en monnaie locale. Cette augmentation s'explique par :

- La création de 27 postes, dont 16 postes pour les structures existantes et 11 postes pour les nouvelles structures (en particulier l'école d'Antsirabé) ;
- L'augmentation de 289 bénéficiaires ;
- L'impact de la crise alimentaire sur les coûts dans les villages.

Enfin, la cotisation versée à la fédération internationale SOS KDI a augmenté de 154 K€ compte tenu du changement des modalités de calcul :

- Taux de cotisation sur les actions internationales qui a été porté de 3 à 4 % ;
- Taux de cotisation sur les actions nationales qui a été porté de 0,1 à 1 % ;
- Mise en place d'une cotisation supplémentaire de 5 % sur le montant des constructions versées dans l'année.

Cette cotisation est passée de 173 K€ en 2007 à 327 K€ en 2008.

I.4. Collecte nette de fonds et communication

I.4.1. Collecte de fonds

La collecte de fonds permet de dégager une marge en nette augmentation en 2008 par rapport à 2007. Elle s'élevait à 9 728 K€ en 2007 et s'établit à 11 463 K€ en 2008, soit une hausse de 1 735 K€, soit + 17,8 %.

Les produits de la collecte augmentent de 537 K€, soit + 3,5 %, pour s'établir à 15 918 K€. Cette hausse nette s'explique par :

- La progression des produits des opérations marketing direct en fidélisation de 223 K€ (+ 4,8 %), liée à une augmentation du don moyen de 57,31 € en 2007 à 57,72 € en 2008 et par l'augmentation de 50 000 des quantités de messages envoyés ;

- L'augmentation des engagements de 405 K€ ou + 7 % ;
- La progression des produits des opérations de marketing direct en prospection de 238 K€ (+ 24,35 %), compte tenu d'une augmentation du taux moyen de remontée (1,32 % en 2008, contre 0,69 % en 2007). Le don moyen a baissé, passant de 41,29 € en 2007 à 36,63 € en 2008 ;
- Une hausse de + 17 % des produits de partenariats, passant de 762 K€ en 2007 à 892 K€ en 2008.

Les dépenses baissent de manière significative, puisqu'elles passent de 5 433 K€ en 2007 à 4 137 K€ en 2008. Cette baisse de 1 296 K€, soit 23,86 %, s'explique par un changement de la stratégie de prospection qui a permis une diminution de ces coûts de prospection. Cependant, cette nouvelle stratégie n'a pas conduit à diminuer les efforts de recherche de nouveaux donateurs mais à mieux investir. Ainsi, le nombre de donateurs recrutés a augmenté de 23 % par rapport à 2007.

Globalement, l'augmentation de la marge s'explique par :

- Une hausse de la marge sur les opérations de fidélisation de 329 K€ compte tenu de l'augmentation des produits ;
- Une hausse de la marge sur les opérations de prospection de 1 521 K€, liée à l'augmentation des produits de prospection de 252 K€ et à la baisse des charges de prospection de 1 269 K€.

I.4.2. Les legs et donations

Les produits des legs et donations sont en très forte augmentation par rapport à 2007. En effet, le total s'établit à 7 824 K€ en 2008 contre 5 095 K€ en 2007, soit une hausse de 53,57 % pour un montant de 2 729 K€.

Le niveau des assurances-vie perçues dans l'exercice a presque doublé par rapport à l'année dernière, puisqu'il s'élève à 2 390 K€ en 2008 contre 1 248 K€ en 2007.

I. RAPPORT FINANCIER

Les legs et donations acceptés par le conseil d'administration se sont élevés à 4 945 K€ en 2008, contre 5 216 K€ en 2007 et 3 978 K€ en 2006.

Compte tenu de l'augmentation du montant des legs et donations passé en Conseil et des délais dans les notifications liés à la mise en place des nouveaux textes sur l'acceptation des legs, le portefeuille des legs (accepté en conseil d'administration) restant à percevoir au 31 décembre 2008 s'élève à 8 541 K€ contre 8 097 K€ au 31 décembre 2007.

I.4.3. La communication

Les charges de communication sont en hausse de 560 K€ par rapport à 2007 (1 413 K€ en 2008 contre 853 K€ pour 2007). Cette variation est liée à l'effort particulier réalisé en 2008 pour améliorer la notoriété de l'association, et en particulier à la campagne publicitaire de fin d'année, réalisée pour un coût total de 848 K€.

Globalement, le plan 2008 fixait comme objectif un taux de charges de collecte et legs par rapport à la collecte reçue de 20 %. Les résultats de l'année 2008, détaillés ci-dessus, et en particulier la modification de la stratégie de prospection et les legs encaissés, permettent d'atteindre les objectifs avec un taux qui s'établit à 19 %. Ce travail de réduction et de rationalisation des coûts devra être poursuivi au cours des prochaines années avec un objectif à atteindre de 15 %.

I.5. Autres

Les trois éléments non intégrés aux autres secteurs d'activité concernent :

- Les produits financiers qui s'élèvent à 1 747 K€ en augmentation de 327 K€ par rapport à l'année précédente. Cette importante progression s'explique par l'accroissement du taux moyen de rémunération de 0,37 point, qui est passé en moyenne de 3,98 % en 2007 à 4,35 % en 2008 et par une hausse des encours moyens placés de 5 683 K€.
- Les produits financiers de 2008 affectés aux opérations « Tsunami » ont servi à financer les

dépenses de 24 K€ sur l'exercice 2008. Les fonds restants, non utilisés en 2008, ont été constatés en provision pour fonds dédiés pour 12 K€. Les fonds disponibles s'élèvent à 931 K€ à fin 2008.

- Le message d'appel d'urgence pour le financement de la crise alimentaire a dégagé en 2008 une marge de 506 K€. Il a permis de financer sur 2008 le coût de cette crise pour 78 K€. Le solde, soit 428 K€, sera utilisé en 2009, conformément à l'affectation de ces dons.

I.6. Conclusion

Ainsi, l'évolution de la gestion propre s'établit de la façon suivante de 2007 à 2008 :

K€	2007	2008
Recettes collecte :	19 973	23 348
Dépenses	- 7 172	- 5 891
Recettes nettes	12 801	17 457
Dépenses :		
Monde	- 8 643	- 9 423
France	- 2 997	- 2 518
Ets associés	- 269	- 308
Autres	+ 1 528	+ 1 287
Sous-total	- 10 382	- 10 962
TOTAL affecté en réserve	2 419	6 495

Le résultat 2008 de la gestion propre est en hausse de 4 076 K€ par rapport à 2007.

Les principales variations sont les suivantes :

- Hausse de la marge sur la collecte et la communication de 4 657 K€ (dont 3 480 K€ proviennent des legs et donations) ;
- Augmentation nette de 780 K€ des charges pour nos actions dans le monde ;
- Economie sur les charges nettes du siège et des villages de 479 K€.

I. RAPPORT FINANCIER

II. Analyse du bilan au 31/12/2008

II.1. L'actif immobilisé

L'actif immobilisé de l'association s'élève au 31 décembre 2008 à 23 836 K€, soit une augmentation nette de 157 K€. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles se sont élevées à 1 802 K€ en 2008, contre 1 885 K€ en 2007.

Parmi les principales acquisitions d'immobilisations corporelles en 2008, nous pouvons citer :

- des constructions pour 641 K€, dont 197 K€ pour l'achat et l'aménagement d'une maison pour les adolescents au village de Calais, 434 K€ pour les travaux de construction d'une dixième maison à Marange ;
- des travaux en cours à Marange afférents à l'extension de la maison commune pour 192 K€ sur un budget prévu de 424 K€ ;
- des travaux d'agencement et de rénovation dans les maisons familiales pour 846 K€ ;
- des frais préliminaires pour le nouveau village d'enfants SOS de Persan constatés en immobilisations corporelles en cours pour 70 K€ ;
- ainsi que 160 K€ dans le cadre du projet informatique PIPOL, constatés en immobilisations incorporelles en cours.

II.2. Les fonds associatifs

Les fonds associatifs progressent entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 de 7 187 K€ pour s'établir à 63 352 K€, compte tenu du résultat net dégagé au titre de l'exercice 2008 de 7 186 K€.

II.3. Le fonds de roulement

Le fonds de roulement net s'élève à 46 562 K€, soit une progression de 7 487 K€. Celle-ci s'explique pour l'essentiel :

- par le résultat dégagé en 2008 de 7 186 K€ ;
- par l'accroissement des provisions pour les jours épargnés en CET par les salariés en 2008, pour un total de 251 K€.

Conclusion

Au cours de l'année 2008, l'association « SOS Villages d'Enfants » a dégagé une marge sur sa collecte de fonds privés à hauteur de 17 458 K€ et a perçu des produits financiers nets à hauteur de 1 676 K€. Ils ont été utilisés pour financer :

- son activité en France pour 2 826 K€ (2 518 K€ pour les villages en France et le siège, et 308 K€ pour les établissements associés), soit 15 % de la marge dégagée, contre 23 % en 2007 ;
- ses actions dans le monde pour 9 423 K€, soit 49 % de la marge, contre 61 % en 2007.

Le solde de 6 495 K€ constitue l'augmentation durable des ressources de l'association pour cette année 2008.

Cet excédent sera affecté aux réserves par l'assemblée générale :

- pour financer les projets futurs, dans le cadre du plan de développement des actions à 5 ans,
- pour recalculer la réserve pour engagement à long terme en fonction des nouveaux engagements de l'année 2009 de l'association. Cette réserve est égale à un an de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée.

II. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

I. Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2008 (en euros)

	2008	2007
PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT		
Recettes de prix de journée	27 889 764	26 998 029
Recettes des opérations de collecte de fonds	12 616 264	11 887 762
Parrainages reçus villages, enfants et cadeaux	3 248 495	3 312 092
Autres produits	1 153 552	1 219 954
TOTAL I	44 908 075	43 417 837
CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		
Budgets familiaux	3 568 965	3 415 733
Achats, services extérieurs, autres services extérieurs	7 397 635	8 233 660
Impôts, taxes et versements assimilés	2 097 921	2 086 847
Salaires et charges sociales	22 120 102	21 976 011
Autres charges de gestion courante	58 854	55 533
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 877 265	1 915 046
Actions à travers le monde	9 392 374	8 717 266
TOTAL II	46 513 116	46 400 096
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	- 1 605 041	- 2 982 258
Produits financiers	1 746 844	1 465 504
Charges financières	93 107	84 483
RESULTAT FINANCIER	1 653 737	1 318 021
Legs, produits des legs, donations et libéralités	7 841 209	5 105 839
Autres produits exceptionnels	596 389	435 748
Charges exceptionnelles	690 838	1 342 162
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 746 760	4 199 425
Impôts sur les bénéficiaires (10 % sur les placements financiers)	70 672	62 220
RESULTAT INTERMEDIAIRE	7 724 784	2 535 967
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	104 259	520 871
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	- 642 553	- 418 709
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 186 490	2 638 130

II. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

II. Bilan

Au 31 décembre 2008 (en euros)

ACTIF	2008			2007
	Brut	Amortissements et provisions à déduire	Net	Net
Immobilisations incorporelles	628 570	616 754	11 816	29 335
Immobilisations corporelles	41 753 887	18 025 260	23 728 627	23 551 319
Terrains	390 715		390 715	326 600
Constructions	25 663 649	8 126 012	17 537 637	17 558 642
Installations générales, matériels et outillages	11 019 126	6 851 148	4 167 978	3 945 096
Autres immobilisations corporelles	4 247 490	3 048 100	1 199 390	1 311 098
Immobilisations corporelles en cours	432 907		432 907	409 883
Immobilisations financières	95 997		95 997	98 671
ACTIF NON COURANT	42 478 454	18 642 014	23 836 440	23 679 326
Stocks	1 377		1 377	9 701
Créances	6 063 259		6 063 259	5 867 707
Valeurs mobilières de placement	44 879 688		44 879 688	36 322 653
Disponibilités	2 692 625		2 692 625	2 320 956
Charges constatées d'avance	473 534		473 534	471 667
ACTIF COURANT	54 110 483	0	54 110 483	44 992 684
Village du BURKINA FASO	1 469 404		1 469 404	1 469 404
TOTAL ACTIF	98 058 341	18 642 014	79 416 327	70 141 414

II. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Au 31 décembre 2008 (en euros)

	2008	2007
PASSIF		
Apports sans droit de reprise	25 593 515	25 593 515
Réserves	30 158 638	27 929 600
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financiers	40 867	- 368 225
Résultat net de l'exercice	7 186 490	2 638 130
SITUATION NETTE	62 979 510	55 793 020
Subventions d'investissement	300 754	299 542
Provisions réglementées	71 951	71 951
FONDS PROPRES	63 352 215	56 164 513
Provisions pour risques et charges	1 362 975	953 099
Fonds dédiés	2 191 481	1 653 187
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 554 456	2 606 286
Dettes financières	4 224 795	3 844 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 195 033	1 522 496
Dettes fiscales et sociales	3 410 196	3 210 720
Parrainages et dons affectés à reverser	599 605	673 687
Autres dettes	564 360	600 948
Produits constatés d'avance	46 264	49 160
TOTAL DES DETTES	11 040 253	9 901 211
Village du BURKINA FASO	1 469 404	1 469 404
TOTAL DU PASSIF	79 416 327	70 141 414

III. ANNEXE

Information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants, à savoir le Président et les deux Vice-Présidents de l'association SOS Villages d'Enfants, ne perçoivent aucune rémunération. Les frais engagés dans le cadre de leurs fonctions respectives leur sont remboursés sur présentation de notes de frais, accompagnées des justificatifs.

Le montant global des 5 rémunérations les plus élevées s'élève à 436 622 €.

I. Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est survenu au cours de l'exercice.

II. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

- les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production ;
- les frais accessoires (droits de mutation,

honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations ;

- le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ;
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations ;
- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement ;
- les coûts de démantèlement et de remise en état ont été inclus dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations ;
- la méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux constructions, selon les deux méthodes décrites dans l'avis n° 2004-11 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité qui indique que les immeubles existant à la date de première application mais également les opérations nouvelles peuvent être décomposés :
 - ✓ soit selon le coût historique fondé sur les factures des marchés de travaux ;
 - ✓ soit en appliquant au coût global les pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)...

Cas des constructions antérieures au 1er janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle des pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le CSTB, avec quatre adaptations particulières à SOS Villages d'Enfants à titre de simplification. Ces adaptations sont précisées au paragraphe suivant.

Cas des constructions postérieures au 1er janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle basée sur les factures, ventilées en 7 rubriques (structures et ouvrages assimilés ; menuiserie ;

III. ANNEXE

chauffage ; étanchéité ; ravalement ; électricité ; plomberie/sanitaire), avec les quatre précisions suivantes :

- le vocable « structure et ouvrages assimilés » intègre les travaux de gros œuvre (maçonnerie, structures métalliques, ...) ; la réalisation de la voirie, des espaces verts ; la pose des cloisons ; le revêtement des sols et des murs ;
- le vocable « menuiserie » intègre les menuiseries extérieures et intérieures ;
- tous les coûts, non identifiés en tant que composants, sont inclus dans le composant « structures et ouvrages assimilés » ;
- les honoraires d'architecte sont répartis proportionnellement aux montants issus des décompositions effectuées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, cette dernière correspondant à la durée d'utilisation prévue :

Logiciels	3 ans
Frais d'établissement	5 ans
Constructions (conférer tableau issu des travaux du CSTB)	
Agencements et aménagements autres que les composants	10 ans
Matériel d'incendie	10 ans
Matériel et outillage de jardin	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	8 ans
Equipements de la maison commune	10 ans
Equipements des maisons familiales	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Matériel de loisirs, matériel psycho	5 ans

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les règles suivantes ont été appliquées sur

l'exercice :

a) les constructions ont été décomposées selon les sept composants décrits ci-dessous, en fonction des données établies par les architectes et amorties en fonction des durées retenues :

Composants	Durée d'amortissement	Répartition en %
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	79,70 %
Menuiseries intérieures et extérieures	20 ans	5,40 %
Chauffage individuel	15 ans	3,20 %
Etanchéité	15 ans	1,10 %
Ravalement	15 ans	2,70 %
Electricité	20 ans	4,20 %
Plomberie/sanitaire	20 ans	3,70 %
Total des décompositions		100,00 %

b) en l'absence d'états émanant d'architectes, le coût des constructions a été décomposé selon les pourcentages d'amortissement établis par le CSTB et les durées d'amortissement indiquées dans le tableau ci-dessus ont été appliquées.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 et les dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- les règlements comptables :
 - ✓ 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
 - ✓ 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
 - ✓ 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Rappel :

Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06 au 1er janvier 2005, l'association avait opté pour un **traitement rétrospectif**.

III. ANNEXE

III. Eléments hors bilan

III.1. Engagements hors bilan :

III.1.1. Estimation des engagements représentés par les indemnités de départ à la retraite

La méthode de calcul de ces engagements est identique à celle appliquée au 31 décembre 2007.

L'estimation au 31 décembre 2008 a donc été faite pour l'ensemble des salariés.

Le calcul actuariel réalisé tient compte des salaires, des charges sociales, de la quote-part des indemnités de départ en retraite dues à la date du calcul compte tenu de l'ancienneté du salarié, de la probabilité que le salarié quitte l'association avant d'atteindre ses 60 ans et d'un taux de mortalité.

Montant estimé : 2 899 575 €.

III.1.2. Cautions données par l'association

Afin de permettre à certains jeunes issus des villages d'enfants SOS d'accéder au logement, l'association s'est portée caution solidaire de ces jeunes. Ces cautions sont limitées à la fois dans le temps (2 ans) et en montant (6 mois de loyers et charges).

Elles sont estimées à 17 684 € au 31/12/2008.

III.1.3. Garanties des prêts locatifs sociaux

Les P.L.S obtenus pour les villages de Sainte-Luce et de Carros pour des montants respectifs, restant à rembourser au 31/12/2008, de 1 354 348,30 € et 523 555,50 € sont garantis par le nantissement de sicavs Ecureuil Expansion souscrites auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile de France.

III.2. Biens légués

SOS Villages d'Enfants a reçu « l'envoi en possession » de biens mobiliers et immobiliers qui lui ont été légués.

Les biens mobiliers sont représentés par des avoirs en numéraire ou sous forme de valeurs mobilières.

Les biens immobiliers sont représentés par des appartements, terrains ou maisons. Les biens sont légués à l'association, soit pour la totalité de leur valeur, soit répartis entre plusieurs bénéficiaires selon la volonté du testateur avec, dans ce cas, une quotité revenant à SOS Villages d'Enfants.

Ces biens, actuellement en cours de vente ou de réalisation, sont estimés au vu des évaluations faites par les services des domaines ou les notaires.

III. ANNEXE

IV. Variation des immobilisations, amortissements et provisions

Immobilisations

En euros	Valeur brute d'exercice	Acquisitions	Cessions ou sorties	Virements de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	625 659	2 911			628 570
Immobilisations corporelles	40 236 002	1 799 224	281 338		41 753 887
Immobilisations financières	98 671	15 816	18 490		95 997
TOTAL	40 960 332	1 817 950	299 828	0	42 478 454

Amortissements

En euros	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Amortissements cumulés à la fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	596 324	20 430			616 754
Immobilisations corporelles	16 684 682	1 593 382	252 804		18 025 260
TOTAL	17 281 006	1 613 812	252 804	0	18 642 014

Provisions

En euros	Provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions cumulées à la fin d'exercice
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	0			0
Provisions réglementées	71 951			71 951
Provisions pour risques ⁽¹⁾	702 436	173 678	14 815	861 299
Provisions pour charges ⁽²⁾	250 664	263 452	12 441	501 675
Provisions pour fonds dédiés sur dons manuels & legs affectés	1 653 187	642 553	104 259	2 191 481
TOTAL		2 678 237	1 079 684	3 626 406

(1) dont provisions pour litiges d'un montant de 268 272 € en fin d'exercice et 404 670 € de provision pour risque de reversement d'une assurance vie perçue en 2006

(2) dont 263 452 € de dotations aux provisions pour alimentation du compte épargne temps en 2008 (CET géré en interne depuis 2007)

III. ANNEXE

V. Etat des créances et des dettes

Créances en euros	Montant brut	Solde au 31/12			
Créances de l'actif immobilisé	95 997	95 997			
Titre immobilisé en portefeuille	0	0			
Prêts	17 540	17 540			
Dépôts et cautionnements	32 722	32 722			
Autres créances immobilisées	45 735	45 735			
Créances de l'actif circulant	6 064 636	6 064 636			
Stocks	1 377	1 377			
Créances	6 063 259	6 063 259			
Prix de journée à recevoir	3 929 178	3 929 178			
Autres	1 333 214	1 333 214			
La Ferme du Major	474 502	474 502			
Les Ateliers de la Garenne	62 933	62 933			
SOS Villages d'Enfants de Madagascar	263 432	263 432			
TOTAL	6 160 633	6 160 633			
			échéances		
Dettes en euros	Montant brut	Solde au 31/12	A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes financières	4 385 802	4 224 794	569 424	180 316	3 475 054
Emprunts GIPEC (1 % construction)	1 842 599	1 798 189			1 798 189
Emprunt Prêt locatif social - Sainte-Luce	1 436 323	1 354 348	29 450	129 550	1 195 348
Emprunt Prêt locatif social - Carros	558 179	523 556	11 537	50 766	461 253
Soldes créditeurs de banques	428 227	428 227	428 227		
Dépôt et cautionnement reçu - Village de Digne	5 107	5 107	5 107		
Compte courant - Polynésie française	115 367	115 367	95 103		20 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 195 033	2 195 033	2 195 033		
Dettes fiscales et sociales	3 410 196	3 410 196	3 410 196		
Parrainages et dons affectés à reverser	599 605	599 605	599 605		
Autres dettes	564 360	564 360	564 360		
TOTAL	11 154 996	10 993 988	7 338 618	180 316	3 475 054

Note sur les valeurs mobilières et disponibilités

Au 31 décembre 2008, les valeurs mobilières et disponibilités se répartissaient comme suit :

Valeurs mobilières de placement	44 879 688
Disponibilités	2 692 625
dont Siège & Villages en France	2 616 167
dont Villages à l'étranger	1 671
dont Comités départementaux	20 429
dont M.A.F.	54 358

III. ANNEXE

VI. Fonds dédiés

En euros	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur de nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions de fonctionnement affectées					
Dons manuels	384 058	160 983	84 646	89 234	165 571
Dons & Parrainages affectés à "SOS Orphelins d'Asie"	1 509 940	919 577		11 516	931 093
Parrainages actions Monde					
Autres dons et parrainages	816 498	364 057		427 867	791 924
Legs et donations	447 277	208 569	19 613	113 936	302 893
Autres produits liés à la générosité du public					
TOTAL	3 157 773	1 653 187	104 259	642 553	2 191 481

VII. Legs

En euros					
Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
	N° 01			29.01.85	
N° 09	24.10.91	76 225	N° 457	25.04.07	40 000
N° 10	07.02.94	4 250	N° 470	13.02.08	26 000
N° 18	10.07.97	2 945	N° 502	13.04.07	55 000
N° 26	06.12.94	448	N° 506	21.08.07	63 000
N° 70	20.09.96	729	N° 516	25.10.07	1 500
N° 78	17.11.99	35 827	N° 524	25.09.07	44 442
N° 122 (Busigny)	18.02.99	418	N° 530	20.02.03	4 847
N° 193	07.12.99	1 558	N° 531	08.02.08	25 000
N° 207	14.01.04	39 637	N° 532 (Plaisir)	18.03.08	8 000
N° 227	02.01.03	211 452	N° 546	20.11.07	637 100
N° 280	08.07.02	160 459	N° 551	05.03.08	160 000
N° 298	20.11.02	20 353	N° 559	05.03.08	300 000
N° 299	08.04.03	1 056	N° 576	27.08.08	18 000
N° 412	30.06.05	27 000	N° 581	06.11.08	95 000
N° 439	28.03.07	330 000	N° 587	26.11.08	85 000

Total legs - secteur France : 2 527 062

III. ANNEXE

VII. Legs – suite

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 305	27.08.03	112 416	N° 526	27.08.07	30 000
N° 315	28.10.03	460	N° 533	26.10.07	20 800
N° 323	05.05.04	57 168	N° 535	23.10.07	7 500
N° 353	04.10.04	1 264	N° 548	07.11.07	150 000
N° 396	12.07.05	14 000	N° 555	02.02.08	372 772
N° 401	02.08.05	305	N° 556	12.03.08	150 000
N° 406	30.11.05	46 750	N° 557	05.03.08	285 000
N° 410	21.12.05	34 350	N° 558	13.02.08	169 000
N° 414	04.10.05	130 000	N° 561	05.03.08	65 000
N° 430	08.02.06	154 000	N° 562	10.06.08	15 000
N° 437	13.08.07	1 500	N° 564	21.08.08	850
N° 459	06.07.07	166 560	N° 567	27.08.08	765
N° 471	31.10.07	200 000	N° 568	09.07.08	250 000
N° 475	08.08.07	500	N° 569	10.06.08	157 721
N° 478	09.03.07	49	N° 572	12.09.08	40 000
N° 479	28.03.07	250 000	N° 574	12.09.08	11 000
N° 493	14.02.08	14 000	N° 575	27.08.08	185 000
N° 495	30.01.07	140 000	N° 577	27.08.08	383 118
N° 518	24.09.07	84 000	N° 579	19.12.08	130 000
N° 519	31.08.07	11 500	N° 590	05.12.08	3 048
N° 520	13.12.07	100 000	N° 592	26.11.08	3 048
N° 521	25.09.07	3 500	N° 593	05.12.08	20 800
N° 525	08.02.08	150 000			

Total legs - secteur Libre d'affectation : 4 121 944

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 251	03.11.92	15 092
N° 560	12.08.08	25 000
N° 565	07.07.08	35 000
N° 583	19.11.08	1 200

Total legs - secteur Monde : 76 292

TOTAL GENERAL LEGS EN COURS : 6 725 298

III. ANNEXE

VIII. Réserves et fonds associatifs

Fonds associatifs au 31 décembre 2008

En euros	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 593 515			25 593 515
Réserves	27 929 600	6 646 634	4 417 596	30 158 638
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	-368 225	409 092		40 867
Fonds associatifs avec droit de reprise				0
Ecart de réévaluation				0
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				0
Provisions réglementées				0
Droits des propriétaires (commodat)				0
Résultat net de l'exercice - Gestion propre	2 419 092	6 494 879	2 419 092	6 494 879
Excédents et déficits nets au prix de journée	219 038	691 611	219 038	691 611
TOTAL	55 793 020	14 242 216	7 055 726	62 979 510

Détail des réserves au 31 décembre 2008

En euros	2008	2007
Réserve générale pour actions en France	0	0
Réserve générale pour actions dans le Monde	0	0
Réserve prudentielle (1)	9 081 000	7 400 000
Réserve libre d'affectation	21 077 638	20 529 600
TOTAL	30 158 638	27 929 600

(1) Sur proposition du Conseil d'Administration du 12 mai 2003, l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2003, tenue en juin 2004, a décidé de créer une réserve prudentielle par affectation d'une partie de la réserve générale libre d'affectation. Cette réserve est égale à un an de charges de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée. **Cette réserve prudentielle a été créée pour couvrir les coûts de l'activité de SOS Villages d'Enfants, en cas de problèmes graves.**

Compte tenu qu'un an de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée représente, pour l'année 2007, 9 081 000 €, le conseil d'administration du 7 mai 2008 a décidé de porter le montant de cette réserve à 9 081 000 € par prélèvement sur la réserve libre d'affectation d'un montant de 1 681 000 €

III. ANNEXE

IX. Compte d'emploi des ressources En milliers d'euros

RESSOURCES	2008	2007
Dons	12 602	11 843
Dons "SOS Orphelins d'Asie"	0	101
Parrainages	3 248	3 211
Donations et legs	7 824	5 094
SOUS-TOTAL 1	23 674	20 248
Participation des organismes publics		
Prix de journée et dotation globale année N	27 890	26 998
SOUS-TOTAL 2	27 890	26 998
Subventions diverses : Autres (Mairies,,,))	21	9
Cotisations	0	0
Abonnements à la revue	14	14
Produits financiers	1 712	1 378
Produits financiers "SOS Orphelins d'Asie"	35	42
Reprises de provisions, amortissements et transferts de charges	437	581
Reprise de provisions dédiées "SOS Orphelins d'Asie"	0	371
Autres produits divers (remboursements loyers,...)	1 414	1 305
TOTAL	55 197	50 946
EMPLOIS	2008	2007
Missions sociales		
Fonctionnement des villages et du siège en France	32 052	31 978
Participation au village de Polynésie française	100	94
Participation aux établissements d'insertion	321	406
Actions dans le Monde	9 947	8 646
Actions dans le Monde "SOS Orphelins d'Asie"	24	514
SOUS-TOTAL 1	42 444	41 638
Frais sur legs et donations	19	405
Frais d'appel à la générosité du public	3 887	5 026
Frais d'appel à la générosité du public (TSUNAMI)	0	0
Provision fonds dédiés « SOS Orphelins d'Asie »	12	
Frais de traitement des dons		
Traitement des dons	253	214
Reçus fiscaux	109	82
SOUS-TOTAL 2	4 280	5 727
Frais d'information et de communication		
Coût de réalisation de la revue	115	252
Frais de publicité générale	1 070	605
SOUS-TOTAL 3	1 185	857
Frais des comités départementaux	30	24
Autres charges diverses	71	62
Provision fonds dédiés "SOS Orphelins d'Asie"	0	0
Excédents de l'exercice disponibles pour projets	7 186	2 638
TOTAL	55 197	50 946

III. ANNEXE

IX. Annexe au compte d'emploi des ressources

Conformément à l'arrêté du 30 juillet 1993 (portant fixation des modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel à la générosité publique) et à la norme n°6-805 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, des compléments d'information destinés à éclairer le compte d'emploi des ressources au titre de l'exercice 2008 sont relatés ci-dessous.

Précisions importantes : afin de se mettre en conformité avec les dispositions prévues par l'arrêté du 11/12/2008, portant homologation du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2008-12 du 7 mai 2008, relatives au nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources (CER), obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, deux rubriques ont été supprimées aussi bien en 2008 et 2007 pour faciliter les comparaisons entre les exercices N et N-1 : en ressources, la reprise du résultat N-2 et en emplois, les frais de gestion. Ces frais de gestion avaient leur contrepartie en ressources dans la rubrique « autres produits divers ». Ainsi, le total des ressources et le total des emplois du CER correspondent respectivement au total des produits et au total des dépenses du compte de résultat.

I. Note présentant les modalités de répartition du financement des emplois

I.1 Ressources

Les ressources totales de l'association SOS Villages d'Enfants s'élèvent à 55 197 K€ pour l'exercice 2008, en hausse de 4 251 K€ par rapport à l'exercice 2007.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Ressources	Montants	Variations 08/07
- Dons, parrainages, legs et donations collectés auprès du public	23 674 K€	+ 3 426 K€
- Recettes « prix de journée » financées par les Conseils Généraux	27 890 K€	+ 892 K€
- Subventions, cotisations et abonnements à la revue « Villages de Joie »	35 K€	+ 12 K€
- Produits financiers issus des placements en titres effectués	1 747 K€	+ 327 K€
- Reprises de provisions, amortissements et transferts de charges	437 K€	- 515 K€
- Autres produits divers	1 414 K€	+ 109 K€

Les autres produits divers incluent de la production immobilisée, des produits de gestion courante, des produits de cession d'éléments de l'actif immobilisé, des autres produits exceptionnels...

Les recettes issues des prix de journée, les produits financiers, les reprises de provisions et transferts de charges ainsi que les autres produits divers n'ont pas permis de financer en 2008 l'intégralité des 31 893 K€ figurant dans les emplois à la rubrique « Fonctionnement des villages et du siège en France ». La partie non couverte a été financée par les recettes privées issues de la collecte de fonds auprès du public.

Ces fonds privés ont également permis de financer :

- les actions dans le monde : Mali - Burkina Faso - Madagascar - Cameroun - Inde - Maroc - Vietnam - Arménie - Tunisie - Liban - financement d'opérations dans le cadre du Tsunami en Inde et en Indonésie - Parrainages villages... ;
- et les contributions versées au village d'enfants de Polynésie Française et aux établissements d'insertion que sont la Ferme du Major et les Ateliers de la Garenne.

III. ANNEXE

Le montant global des produits affectés afférents à l'opération « SOS Orphelins d'Asie » s'élève à fin 2008 à 2 588 K€, contre 2 552 K€ à fin 2007, soit des produits financiers perçus au titre de l'exercice 2008 s'élevant à 36 K€. Les fonds dépensés en 2008 se sont élevés à 24 K€. Le différentiel entre les sommes perçues en 2008 et celles dépensées en 2008, égal à 12 K€, a fait l'objet d'une dotation aux provisions au 31/12/2008. Les fonds Tsunami, qui restent à engager au 31/12/2008, s'établissent ainsi à 931 K€, par rapport à 919 K€ au 31/12/2007.

Quant aux produits nets perçus restant à reverser suite au message dédié en 2008 à la crise alimentaire, ils s'élèvent à 428 K€ et figurent en emplois dans les actions dans le monde, à la rubrique « crise alimentaire ».

I.2 Emplois

Les emplois de l'association SOS Villages d'Enfants s'élèvent à 48 011 K€ pour l'exercice 2008. Comparés aux ressources s'élevant à 55 197 K€, l'excédent de l'exercice disponible pour financer des projets s'établit à 7 186 K€ (cf. bilan et compte de résultat 2008).

Les emplois se décomposent en quatre « grandes catégories » :

1/ Les missions sociales pour un montant total de 42 444 K€, contre 41 638 K€ au 31/12/2007, soit une hausse de 806 K€ :

Missions sociales	Montants	Variations 08/07
- Fonctionnement des villages en France	32 052 K€	+ 74 K€
- Contributions aux établissements associés (100 + 321 K€)	421 K€	- 79 K€
- Actions dans le monde	9 972 K€	+ 812 K€

dont 428 K€ de dotation aux provisions pour fonds dédiés restant à engager en 2009 dans le cadre de la crise alimentaire (428 K€ compris dans ces 9 972 K€).

2/ Les dépenses relatives à la collecte de fonds pour un montant total de 5 496 K€, contre 6 607 K€ au 31/12/2007, soit une baisse de 1 111 K€ :

Dépenses collecte de fonds	Montants	Variations 08/07
- Frais sur legs et donations (en 2007, provision pour risque de reversement d'une assurance vie perçue pour 405 K€)	19 K€	- 386 K€
- Frais d'appel à la générosité du public	3 887 K€	- 1 139 K€
- Frais d'appel à la générosité du public « Tsunami »	0 K€	0 K€
- Provision fonds dédiés « SOS Orphelins d'Asie »	12 K€	+ 12 K€
- Frais de traitement des dons	362 K€	+ 67 K€
- Frais d'information et de communication	1 185 K€	+ 328 K€
- Frais des comités départementaux	31 K€	+ 7 K€

3/ Les autres charges diverses pour un montant total de 71 K€ ;

4/ L'excédent de l'exercice disponible pour projets pour un montant total de 7 186 K€.

III. ANNEXE

II. Nature et quantité des ressources en nature de l'organisme

Conformément à l'arrêté du 30 juillet 1993, aucune information significative n'est à mentionner.

III. Etat des effectifs bénévoles

15 bénévoles permanents effectuent de la mise sous pli des reçus fiscaux et le classement de courriers reçus de nos donateurs.

IV. Indication sur la valeur des immobilisations et des titres de placement

Se référer à l'annexe aux comptes annuels.

III. ANNEXE

X. Compte de résultat par activité			
En milliers d'euros	2008	2007	Variation
RESULTAT ACTIVITE VILLAGES France	-2 518	-2 997	-15,98%
Résultat établissements associés	-308	-269	14,50%
Résultat actions Monde	-9 423	-8 643	9,02%
RESULTAT DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION	17 458	12 801	36,38%
RESULTAT AUTRES SECTEURS	1 287	1 528	-15,77%
Résultat global	6 495	2 419	168,50%
ACTIVITE VILLAGES France	2008	2007	Variation
Nombre de journées	217 765	215 839	0,89%
Prix de journée moyen	128,07	125,08	2,39%
Charges de personnel	22 648	22 445	0,90%
Autres charges	9 404	9 355	0,52%
Total des charges	32 052	31 800	0,79%
Prix de journées	27 890	26 998	3,30%
Autres produits	2 336	2 023	15,47%
Total des produits	30 226	29 021	4,15%
Résultats des villages et siège	-1 826	-2 778	-34,27%
dont résultat PJ	692	219	215,98%
dont résultat gestion propre	-2 518	-2 997	-15,98%
DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION	2008	2007	Variation
Dons	15 918	15 281	4,17%
Dons "SOS Orphelins d'Asie"	0	101	-100,00%
Total produits	15 918	15 382	3,48%
Frais d'appel à la générosité du public	2 813	4 106	-31,49%
Frais d'appel à la générosité pour "SOS Orphelins d'Asie"	0	0	
Total charges variables	2 813	4 106	-31,49%
Charges fixes	1 323	1 326	-0,23%
Dons et partenariats affectés	-318	-221	43,89%
Marge collecte de fonds	11 464	9 728	17,85%
Marge sur les legs et donations	7 407	3 926	88,67%
Frais de communication	-1 413	-853	65,65%
Résultats Développement et Communication	17 458	12 801	36,38%
AUTRES SECTEURS	2008	2007	Variation
Produits financiers	1 676	1 358	23,42%
Fonds dédiés	-389	170	-328,82%
Résultats autres secteurs	1 287	1 528	-15,77%



SOS Villages d'Enfants

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance

Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969)

6, cité Monthiers 75009 Paris

Tél. : 01 55 07 25 25 - FAX : 01 49 95 02 85

e-mail : contact@sosve.org

web : www.sosve.org